



# Louis Anne Gautier de Vinfrais

## *Porte-arquebuse, la fonction côté cour et côté jardin*

Tout le monde connaît la célèbre chanson chantonnée durant cinquante ans à la gloire de M. de Beauterne, porte-arquebuse du Roi après qu'il eut tué la Bête du Gévaudan :

« Valeureux chasseur de France ... » et dont le refrain était :

« Elle a mangé du monde - la Bête du Gévaudan. »

Notre propos a pour but de relater les fonctions et la vie d'un autre porte-arquebuse, Louis Anne Gautier de Vinfrais. Il est moins célèbre mais son parcours illustre bien d'une part le lien entre la louveterie et la vènerie et d'autre part le rôle joué par des officiers de la vènerie de l'Ancien Régime dans la résurrection de la Vènerie après 1808.



**Porte-arquebuse, voilà un titre qui fait rêver par ses sonorités anciennes ; mais quelles sont ses fonctions ?**

Le porte-arquebuse est l'un des maillons essentiels pour assurer le plaisir et la sécurité du Roi lors de ses chasses à tir et à courre. Il est nommé par le Grand Veneur entre les

mains duquel il prête serment. Le Grand Veneur gère le cinquième service de la Maison du Roi. Les juristes de l'époque considèrent que la notion de domesticité est inconciliable avec l'indépendance du vote. Paillet dans son Manuel de Droit, en 1838, défend donc l'impossibilité du vote électoral pour le personnel de la grande Vènerie dont les lieutenants et porte-arquebuse. Donc à l'époque où vit Vinfrais, il aurait perdu ses droits civiques !

Le porte-arquebuse doit entretenir et garder les fusils du souverain et s'occuper des chiens couchants pour le tir. Pour son service, il a à sa disposition un cheval de selle, un charriot attelé à deux chevaux et une voiture tirée par trois chevaux pour porter les fusils. Lors des déplacements, Vinfrais précise que pour la sécurité de la marche de l'équipage, il faut avoir en avant un valet de chiens avec un fusil chargé pour tirer sur les chiens qui se trouveraient seuls, sans maître, et qui auraient mauvaise mine, ou avertir ceux à qui ils appartiennent de les prendre, de les attacher et de s'éloigner du chemin. Cette précaution évite, on s'en doute, les risques de transmettre des maladies et surtout la rage. On imagine le scandale d'une telle proposition de nos jours.

La tenue est l'habit bleu, bordé d'un galon d'or avec des ornements sur le retroussis des basques ; collet, parements et revers en velours rouge. Tricorne bordé d'un galon.

Pour l'entretien des armes, il est assisté pour son service, d'un aide-porte-arquebuse, d'un armurier. Lors des tirés, deux courriers aident à ramasser le gibier. Les armes de cette époque étaient plus fragiles que nos fusils et carabines

actuels. Il fallait vérifier les mécanismes, les batteries pour qu'à chaque coup, l'amorce claque et que le coup parte. Pour la poudre, il est employé la poudre d'élite dite royale à 24° à l'éprouvette du porte-arquebuse du Roi. C'est la meilleure de l'Europe. « L'écart du plomb couvre à peine le Moniteur » indique un texte de l'époque. La facture d'achat de poudre chez Lepage peut laisser supposer que Charles X restait fidèle encore à l'ancien système ; il n'avait pas adopté les inventions de François Pelat.

Lors des tirés, le porte-arquebuse est à droite du souverain ou du prince à qui il présente l'arme chargée. Un serviteur la récupère après le coup de feu et fait recharger derrière le groupe. Le porte-arquebuse enregistre le gibier tiré et tué. Le gibier est porté ensuite sur un véhicule traîné par des mulets. À la fin de la chasse, le porte-arquebuse annonce : « Sire, tant de pièces ». Charles X était un excellent fusil. Sous Louis XVIII et Charles X, on chasse tous les cinq jours. Dans ce cas, le lieutenant de chasse de service prend les ordres du souverain pour tout ce qui a rapport avec les chasses à tir et à courre. Pour la chasse à tir, il fait prévenir le capitaine forestier de la capitainerie où chassera le souverain, le garde général du canton et le porte-arquebuse, en ayant soin d'indiquer l'heure et le lieu du rendez-vous. Dans une note publiée dans *le Journal des Chasseurs* de 1841, Vinfrais note que Charles X ne se réservait que les perdrix rouges, bécasses, cailles et râles, parfois un chevreuil. Il veillait avec une grande attention à une répartition équitable du gibier. Pour les chasses à courre, c'est aussi le porte-arquebuse qui est en charge de la longue carabine destinée à servir le cerf hallali.

### Qui est Louis Anne Gautier de Vinfrais ?

Il y a de nombreux parallèles entre les vies des veneurs que furent les Antoine de Beauverne à qui Mme Y. Bézard a consacré une plaquette et les Gautier de Vinfrais : parcours de formation dans l'état militaire en attente de la charge, dévouement sans faille à leur souverain et à leurs fonctions.

Louis Anne Gautier de Vinfrais est né du mariage de Jacques Alexandre Gautier de Vinfrais avec Hippolyte Filleul, en 1760. Jacques Alexandre de Vinfrais cumule les postes : lieutenant de la Prévôté Générale de l'Île-de-France, commandant de la brigade de Villejuif, inspecteur général des chasses de la Varenne du Louvre et porte-arquebuse du comte de Provence - frère de Louis XVI. Mais le futur Louis XVIII n'est pas un acharné chasseur comme ses deux frères. Cette charge s'est conservée dans cette famille depuis 1717 par la retenue de survivance. Son domicile est à l'Hôtel du Grand Veneur, 26, rue Neuve du Luxembourg à Versailles.

Il faut rappeler l'importance des capitaineries des Varenne. Celle du Louvre est le siège de la Grande Vènerie de



France. Elle couvre le sud de la région parisienne, bordée au nord par Paris et la Seine, au sud par Meudon à Villeneuve-le-Roi puis remonte vers le nord en direction de Charenton et Paris. C'est une réserve de chasse consacrée exclusivement aux "Plaisirs du Roi". Il fait construire en 1762 à Villejuif un bâtiment actuellement 87/89 rue Jean Jaurès sous le nom d'Hôtel de la Capitainerie.

C'est une famille de la famille des veneurs de Louis XV dont voici les armes parlantes : « d'azur au cor de chasse d'or, chargé d'une grappe d'argent, surmonté de deux étoiles de même ». Son parent Jacques, inspecteur des chasses de la Varenne du Louvre, fut en contact avec Caron de Beaumarchais, écrivain et lieutenant général des chasses du Roi lors de ses frictions avec le duc de Chaulnes en 1773 ; Charles Gautier de Vinfrais fut le rédacteur de la note "Vènerie" dans l'Encyclopédie.

Le père de Louis Anne était si connu pour sa rigueur et son efficacité contre les braconniers qu'il est cité en exemple par La Bruyère, garde de S.A.S. le comte de Clermont dans son ouvrage *Les ruses du braconnage*.

Pour conforter sa réussite sociale, Vinfrais achète la terre d'Autricourt, à quatre lieues au Nord de Châtillon-sur-Seine. Ce charmant village de la Bourgogne du Nord possède un manoir féodal avec tours et douves, 200 feux, des vignes sur le versant nord et des bois sur le côté sud. « Le gibier de ses bois se conserve », selon le texte de l'époque. La propriété rapporte 40 000 livres par an. Quel tableau idyllique pour un chasseur forcené même si les chemins sont

LOUIS ANNE GAUTIER DE VINFRAIS

Suite...



Vinfrais a perdu ses précédents emplois avec la chute de la royauté en 1792 et l'émigration du comte de Provence. La République a besoin d'officiers ; il reprend une carrière militaire peu active : en 1791, il est lieutenant de la compagnie de la Maréchaussée de l'Île-de-France. En 1794, il part pour Cherbourg en tant qu'aide de camp de M. de Soucy, maréchal de camp de la 14<sup>e</sup> Division militaire. Mais, le général François Louis de Fitte de Soucy se suicide craignant d'être traduit devant le Tribunal Révolutionnaire ! Autant se faire discret et pouvoir répondre à qui l'aurait interrogé sur ses faits et gestes durant cette époque trouble, cette simple phrase : j'ai vécu. Les Vinfrais liquident alors leur patrimoine immobilier parisien pour se retirer en Bourgogne. Il a dû assister son père dans ses procès pour conserver Autricourt.

impraticables l'hiver. Malheureusement, la Révolution fait exploser le décor : le domaine est mis sous séquestre pour émigration des précédents propriétaires. Et, jusqu'en 1808, ce n'est que chicanes et plaidoiries pour conserver Autricourt aux Vinfrais. Le père Jacques Alexandre y décède le 2 février 1809, à l'âge remarquable de 91ans.

Louis Anne fait ses études au collège du Plessis qui est à l'emplacement du Lycée Louis le Grand. Son passeport indique une taille de 5 pieds et 2 pouces avec un visage fortement marqué de petite vérole. Il entre comme officier aux Dragons de Monsieur en 1781. Il quitte ce régiment avec le grade de capitaine et en 1784, il est nommé lieutenant des chasses en survivance de son père.

### Le sabordage de la Vènerie Royale

À la lecture de la nouvelle de René de Martimprey *La dernière chasse du Roi Louis XVI*, il est possible que Vinfrais ait pu participer à cet évènement.

Dans sa lettre de remise de la croix de Saint Louis à titre militaire, Louis Anne évoque son soutien indéfectible à la cause royale jusqu'à la prise des Tuileries.

Lors de la Révolution, son père donne des signes de civisme en remettant ostensiblement 12 tableaux représentant Louis XV et divers membres de la famille royale. Cependant il est emprisonné à Saint Lazare avec son gendre M. de Pardailhan, ancien député à l'Assemblée Législative en 1791. Il est plus chanceux que son parent Pierre Gautier de Vinfrais et M. de Buchère de Lépinos, porte-arquebuse du comte d'Artois qui furent malheureusement décapités en 1794.

### L'entre-d'eux impérial

En l'an 3 de la République, les Vinfrais apparaissent sur la matrice des impôts alors que la jouissance d'Autricourt leur est contestée : Alexandre pour 82 F, Pardailhan son gendre pour 62 et Anne Louis pour 8 (AD 21 dépôt 37/11). En 1798, le registre porte M. de Vinfrais pour 1 500 F de pension pris en compte pour 650 dans le calcul de l'impôt. Son écurie compte deux chevaux de selle. Son gendre





Pardailhan est inscrit pour 4 000 F et deux enfants, et Anne Louis célibataire n'est pas imposé.

L'Empire s'installe. C'est l'occasion idéale pour que Louis Anne de Vinfrais puisse revenir à une position dans le monde. Depuis le Consulat, les émigrés peuvent recouvrer les biens non vendus par la Nation et les autorités font tout pour rallier les anciennes élites au nouveau régime. C'est dans ce cadre pacifié que Napoléon I<sup>er</sup> recrée sous une forme départementale la louveterie. Le désarmement des campagnes, le va et vient des troupes avec leurs cortèges de combats avaient malheureusement permis un accroissement important des loups en France.

Que disent les textes officiels pour les nominations des louvetiers ? Les permissions seront données de préférence aux personnes qui par leur goût et leur fortune peuvent être à même d'avoir des équipages et de contribuer à la destruction des loups, renards et blaireaux, en remplissant l'objet de leur plaisir. Car le louvetier doit entretenir une meute de 10 chiens plus 4 limiers et être assisté d'un piqueur et d'un valet de chiens.

Les textes de l'époque réservent les fonctions bénévoles de louvetiers au citoyen qui est dans l'idée du gouvernement. « Informé de la fidélité et de l'affection à la personne de sa Majesté du sieur XXX, de son expérience particulière pour la destruction et chasse des loups et autres bêtes voraces, qu'il a justifié du droit de port d'armes, l'avons nommé et établi en considérant du plus grand bien public. » Les préfets agitent les sous-préfets pour obtenir des listes de candidats. Pour l'arrondissement de Châtillon, le préfet de Côte d'Or reçoit une liste de 21 impétrants où se retrouvent en lice de nombreux maîtres de forges locaux enrichis par la demande de fer pour les armées et le maréchal Miesme de Marmont, propriétaire à Saine Colombe, proche de Châtillon. Mais, c'est Anne Louis de Vinfrais qui est nommé lieutenant de louveterie.

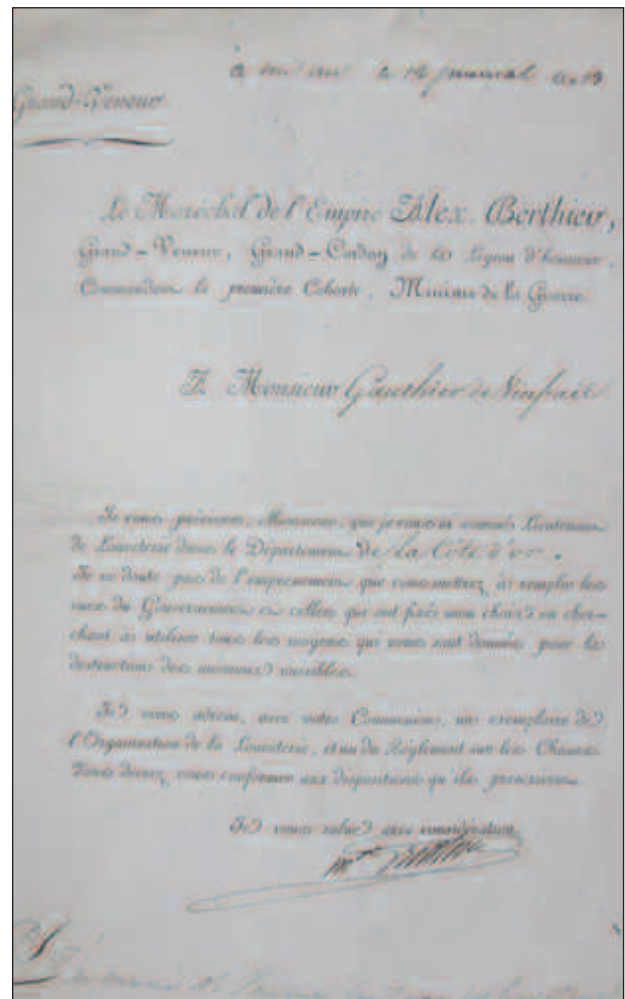
Le louvetier doit être imprégné de l'honneur qui lui est fait : « Je vous préviens, Monsieur, que je vous ai nommé lieutenant de louveterie dans le département de Côte d'Or. Je ne doute pas de l'empressement que vous mettrez à remplir les vues du gouvernement et celles qui ont fixé mon choix en cherchant à utiliser tous les moyens qui vous sont donnés pour la destruction des animaux nuisibles » la préfecture de Côte d'Or à Vinfrais (12 Prairial an 13). La terminologie lieutenant de louveterie sent toute la rigueur de la discipline militaire.

**Vinfrais correspond au profil idéal :  
veneur très expérimenté et notable local**

Il entre en fonction sous les ordres du capitaine de louveterie M. Caroillon de Vandeuil, propriétaire de l'abbaye d'Auberive (52), responsable de la 18<sup>e</sup> Conservation. En

1808, le préfet demande aux louvetiers un rapport sur la forme que doivent prendre les adjudications des forêts communales. Il faut rappeler que de nombreuses forêts étaient devenues communales suite à l'émigration de propriétaires ou au démembrement des propriétés religieuses. Leurs locations permettaient de couvrir une partie du budget communal. Dès les années 1808, les chasses communales peuvent être louées pour alimenter le budget municipal. Les trois louvetiers Courtivron, Bretagne et Vinfrais sont sollicités par le préfet pour soumettre leurs réflexions sur le bail idéal. De leur consultation, deux idées ressortent : limiter le port d'armes ce qui assure la tranquillité du chasseur et la sécurité publique et pour étouffer la chasse banale ouverte à tous, l'obligation des baux de 9 ans pour optimiser la gestion du gibier (AD 21 :7P4 art1).

Le secteur de M. de Vinfrais, soit 20 000 ha, couvre la zone du Châtillonnais appelée avant la Révolution la Montagne. Mais elle est articulée sur les forêts de la Haute-Marne et de l'Aube, coupée des rivières Seine, Aube et de leurs nombreux affluents dans des vallées bien encaissées.



...

LOUIS ANNE GAUTIER DE VINFRAIS

Suite...

...

### 1814 : l'Empire s'écroule. Louis XVIII reconstitue la Maison du Roi avec un Grand Veneur

Retour dans l'orbite des Bourbons avec comme recommandation le rappel des services antérieurs puisque le comte de Provence est devenu Louis XVIII. Vinfrais fait réactiver sa réception dans l'ordre de Saint Louis datée du malheureux et funeste 10 août 1792. Il augmente sa demande de l'obtention de la croix de la légion d'honneur.

Quelles sont les idées de Louis XVIII ? : « Pour ce latiniste distingué, féru de littérature beaucoup plus que de chasse, au demeurant assez médiocre cavalier » selon Martimprey, la résurrection de la Maison du Roi participait du prestige de la France, si ébranlé par les défaites militaires et l'occupation du territoire national. Et c'est là que nous retrouvons Vinfrais dans la thèse de M. Vial sur Girardin, grand Veneur.

Il y a peu de postes à pourvoir et beaucoup se poussent du col pour les obtenir : émigrés qui agitent leur passeport de Coblenz ou leurs blessures dans l'armée de Condé, nobles restés en France mais ruinés par les assignats ; donc conflit des "héritiers moraux" aux postes de la vènerie : d'un côté Augustin de Beauterne, petit-fils réclamant dans l'esprit de la survivance le poste de porte-arquebuse du Roi et Gautier de Vinfrais qui se contente dans un premier temps d'un poste d'adjoint avant d'emporter la place définitivement en 1821.

M. de Vinfrais était venu inutilement pour servir le cerf du Roi. Louis XVIII aurait fait ce calembour, bien dans sa manière : « Continuez sans moi, je pars devant, servir Vinfrais. » C'est la seule trace de l'utilité de Vinfrais auprès de son souverain.

Il a sans nul doute été plus à l'aise dans le service de Charles X. La Vènerie, cinquième service, est représentée par les trois premiers officiers lors du sacre de Charles X. Il apparaît dans le groupe de veneurs qui entoure Charles X dans le tableau peint par Schmitz (Jules Léonard 1807/1884) : il s'agit d'une chasse avec prise d'un cerf à l'étang de la Tour en forêt de Rambouillet (Schmitz fut le professeur de Balleroy).

À Autricourt, Vinfrais conserve la mairie et un siège au conseil d'arrondissement de 1816 à 1830. Il est enregistré pour un revenu de 3 000 F.

### La retraite manquée

Dernier coup de canon, dernière barricade sur laquelle s'effondre le régime de Charles X. Louis-Philippe, le Roi bourgeois limite la chasse à une pratique privée pour ses enfants. Il y a dissolution immédiate de la Maison du Roi. Vinfrais reçoit sa lettre de mise à pied accompagnée de son titre de transport. Fouette cocher vers la Bourgogne.

Voilà notre Vinfrais en redingote civile. Comme son père, Vinfrais, toujours célibataire, va décéder nonagénaire à Autricourt en 1856.

La dernière trace de l'existence de M. de Vinfrais honore son neveu M. de Pardailhan : ce dernier fait un legs de 200 F à la fabrique de l'église paroissiale pour la célébration de messes pour son repos. Depuis, Saint Hubert a dû l'avoir en sa sainte garde.

Ainsi, M. de Vinfrais rejoint ces modestes héros de la galerie peints par Mme Vidron dans la Vènerie Royale : « C'étaient d'excellents veneurs bien choisis. Appartenant à des familles de gentilshommes chasseurs, élevés et formés dans l'amour de la nature et des chevauchées à travers les hautes futaies, ils se passionnaient pour un métier rude mais beau et sain [...] toujours prêts à chasser et désireux de bien faire, endurcis aux intempéries [...] ils formaient une petite phalange d'officiers consciencieux [...] »

Louis Gaspard Siclon  
(habitrouge21@live.fr)

